

**EOLEDRIFT**

**Développement d'une méthode de mesure de la dérive de pulvérisation en conditions standardisées en vue de la comparaison des performances des matériels de pulvérisation viticoles.**

**Organisme chef de file :** *Institut Français de la Vigne et du Vin*

**mail :** *Adrien.verges@vignevin.com*

**Chef de projet :** *Adrien Vergès*

**Partenaires :** *IFV et IRSTEA*

**OBJECTIFS :**

L'objet du projet EOLEDRIFF est de définir un dispositif permettant d'artificialiser les conditions de vent régnant autour de la vigne artificielle EvaSprayViti développée par l'IFV et IRSTEA en vue de mesurer la dérive de pulvérisation en conditions standardisée. A terme, grâce au développement de cette méthode de mesure, des références fiables faisant défaut aujourd'hui pourront être obtenues quant aux performances des matériels de pulvérisation dédiés à la viticulture proposés sur le marché. La méthode de mesure de la dérive au champ définie par la norme ISO 22 866 n'est plus utilisée dans le cas des cultures pérennes car trop lourde à mettre en œuvre. Il s'agit donc de se doter d'une nouvelle méthode offrant une meilleure qualité de mesure (répétabilité) et utilisable dans des limites de temps d'expérimentation et de coût acceptables.

Les références que la nouvelle méthode permettra d'obtenir seront utiles pour demander l'inscription au bulletin officiel des matériels identifiés comme suffisamment performant pour permettre à leurs utilisateurs de réduire la largeur des zones non traitées définies par la législation aux abords des zones sensibles. De plus, la diffusion de ces références techniques auprès des viticulteurs, permettra à ces derniers de choisir une technique de pulvérisation en connaissance de cause, sur la base de connaissances techniques fiables qui n'ont pas encore été clairement établies.

In fine les résultats de ce projet contribueront donc par plusieurs moyens à réduire les risques pour l'environnement et la santé des personnes que génère la dérive de pulvérisation de produits phytosanitaires qui sont des exigences sociétales auxquelles est soumise la filière vitivinicole.

**RESULTATS ET VALORISATIONS ATTENDUS :  
(dont les adresses des sites internet où les résultats seront disponibles)**

La description du système d'artificialisation du vent en vue de la mesure de dérive qui sera défini à l'issue du projet ainsi que les premières références obtenues quant à ses performances en termes de répétabilité de la mesure seront communiquées à la communauté scientifique et technique au travers de présentations à des conférences ( Vinitech 2016, SUPROFRUIT 2017, CIETAP 2017) et de publications dans la presse technique ( Phytoma, La Vigne, Réussir Vigne).

Les résultats seront de plus publiés sur les site internet de l'UMR ITAP (<http://itap.irstea.fr/>) et de l'IFV (<http://www.vignevin.com/>).